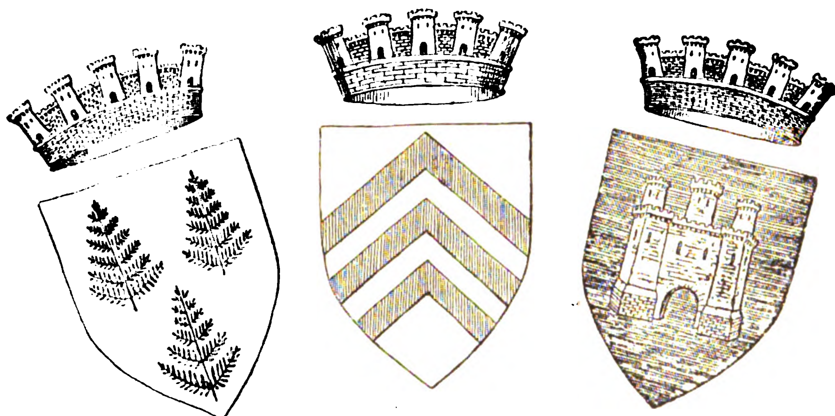
BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PERCHERONNE

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE



TOME X (1911)

BELLÊME

IMPRIMERIE DE GEORGES LEVAYER

1911

NOCÉ

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

AU TEMPS PASSÉ

Depuis le bon Esculape, la médecine et la chirurgie ont fait d'énormes progrès ; mais, que de siècles de tâtonnements et de recherches il a fallu passer pour en arriver au développement actuel où l'on peut affirmer, avec un certain orgueil, que tous nos docteurs sont des savants.

De tout temps — quand on se restreint à l'époque même où ils vivaient — il y eut des célébrités médicales, qui furent choyées, accaparées par la royauté et les hautes personnalités, mais le peuple, le pauvre peuple crédule et superstitieux, ne connût de longtemps la médecine que par les pratiques plus ou moins excentriques des « toucheux » et « rebouteux » qui pullulaient naguère dans les campagnes.

Cependant, il y eut jadis des médecins de campagne possédant des diplômes et ayant une réelle valeur, mais combien de « praticiens » n'étaient que de fieffés ignorants qui exerçaient leurs manigances au grand détriment de la santé de leurs clients.

« La plupart de ces prétendus médecins sont des
« gens qui, après avoir passé leur jeunesse dans l'oisi-
« veté, s'attachent, lorsqu'ils ont atteint un âge mur,
« pendant quelques mois, à un médecin de village qui
« leur apprend à saigner, à administrer un purgatif, un
« sudorifique, ou tel autre remède semblable qu'ils em-
« ploient indistinctement dans les maladies des hommes

« et des bestiaux, après s'être faits agréger au collège de « la chirurgie moyennant une somme d'argent. Ils « partent, munis de leurs certificats et font accroire aux « gens de la campagne que si on ne les avoit point « trouvés capables, on ne leur auroit point permis de « traiter les malades, ni encore moins de se faire agréger. « Pour en imposer davantage, ils lâchent de temps en « temps quelques mots de mauvais latin, ce qui suffit « pour persuader aux paysans que celui qui leur parle « est un homme savant et expert dans son art, tandis « qu'il les empoisonne par des remèdes qu'il leur donne « mal à propos » (1).

La saignée, la purge et le clystère, tels étaient les remèdes favoris du temps passé ; la saignée surtout fut l'apanage des barbiers et chirurgiens qui, bien souvent saignaient, je ne dirai pas pour le plaisir de saigner, mais certainement à tort et à travers, à tel point que le médecin Bouvard ne craignit pas de faire saigner le roi Louis XIII quarante-sept fois dans un an (2).

Maître Sylva, docteur de l'Université de Paris, reconnaît en 1727 « que la saignée est un danger national », cependant qu'il affirme qu'il faut pardonner aux anciens médecins leurs pratiques incertaines parce qu'ils étaient « dans l'ignorance absolue de la circulation du sang » (3).

Quant aux remèdes employés par les médecins d'autrefois, ils étaient aussi bizarres que fantasques, et il fallait que le patient ait réellement..... du courage pour les exécuter.

Pour le mal de ventre, par exemple, il était recommandé « de mettre une tanche vivante sur la partie enflée, la maintenir tête en haut et queue sur le nombril jusqu'à ce qu'elle meure : on l'enterrait ensuite dans le fumier, et, à mesure qu'elle pourrissoit l'enflure devait diminuer » (4).

(1) *L'art de se traiter et de se guérir soi-même,* édité à Paris, chez Desaint, rue du Foin-Saint-Jacques, 1768. Préface : XVI.

(2) *Mémoires historiques* de AMELOT DE LA HOUSSAYE, tome Ier, p. 518.

(3) *Traité des saignées*, par J.-B. SYLVA, à Paris, de l'imprimerie royale, 1727. Préface.

(4) *La médecine et la chirurgie des pauvres*, 1803, Rouen, chez la veuve Pierre Dumesnil, rue de la Chaine, no 20 : p. 140-141.

De même les maladies de la rate étaient soignées par l'absorption, chaque matin à jeun, « de deux dragmes de poudre de rate de porc mâle, séchée au four, dans un verre de vin blanc » (1).

Et si seulement la guérison était venue ; mais il est infiniment probable que l'effet le plus sensible de ces..... remèdes, était de vider la bourse du client sans lui rendre la santé.

Je ne dirai rien des « toucheux » et « rebouteux », si ce n'est qu'il en existe toujours dans nos campagnes et que je me souviens d'une bonne nourrice de Nocé qui envoyait un petit bonnet de ses nourrissons et la somme de trois francs, chez une vieille matrone de Courcerault, laquelle jouissait du mystérieux avantage de relever les estomacs « chus » (2).

*
* *

L'étude de la médecine au temps passé est certainement une source abondante de curiosités insoupçonnées, et je n'ai ni le temps, ni les capacités, ni les matériaux nécessaires à un tel travail.

Mon but, dans cette simple notice, est de sortir de l'obscurité quelques figures Nocéennes d'autrefois, non pas qu'elles soient illustres, tant s'en faut, mais parce qu'elles furent, il n'en faut point douter, celles de braves gens, puisqu'ils ont essayé de rendre service à nos aïeux en adoucissant leurs maux et en rendant moins pénibles leurs derniers moments.

Il est nécessaire d'abord de considérer qu'autrefois les disciples d'Esculape se divisaient, dans nos campagnes, en plusieurs catégories : les *chirurgiens* diplômés, les *praticiens* (3) qui ne l'étaient que peu ou prou et les sages-

(1) *La médecine et la chirurgie des pauvres*, 1803, Rouen, chez la veuve Pierre Dumesnil, rue de la Chaine, n° 20 : p. 140-141.

(2) Actuellement encore on touche les brûlures, les entorses, les écrouelles ou humeurs froides, les dents, les maladies de la peau ; on fait des voyages pour la danse de Saint-Guy, le feu de Saint-Laurent, pour le carreau, pour les clous ou furoncles, pour les vers des enfants, pour les yeux, etc.....

(3) Par le terme de *praticien en court laye* ou *ecclésiastique*, ou *praticien* tout court, on désignait aussi les procureurs et officiers de judicature, ceux qui avaient la *pratique* des lois et de la chicane : faute d'autres textes plus précis on ne peut donc dire *a priori* si un personnage désigné comme praticien habitait le temple de Thémis ou celui d'Esculape (N. D. L. R.).

femmes ou *obstetrices* qui n'étaient considérées « comme d'habiles matrones que parce qu'elles avoient accouché heureusement de plusieurs enfants » (1).

Dans cette dernière catégorie il faut citer au XVIIe siècle dame Anne Charron qui, le 14 mai 1690, est venue déclarer au curé de Nocé, un enfant né de Louise Esnault et « d'un certain quidam armé d'un fusil et d'une épée », qui la menaça de mort si....., près le bois de Saint-Hilaire, un jour qu'elle se rendait au marché à Mauves (2).

A la même époque, Alberte Landais, femme de Martin Guyot, est citée aux registres paroissiaux de Nocé (3) comme « obstetrice », pour avoir délivré le 30 mars 1691, Marie Clain, d'un enfant des œuvres de René Lesage — qui ne l'avait pas été du tout — elle exerçait encore les années suivantes.

Le 2 août 1691, c'est Marie Pitou, aussi « obstetrice », qui venait déclarer au curé Fontaine un enfant né de Françoise Legendre, laquelle affirma, « au plus fort des douleurs de l'enfantement », que son rejeton était des œuvres de feu Mre Louis de Hallot, maître des Eaux-et-Forêts du Perche, à Belesme (4).

D'ailleurs, en consultant les registres de l'état-civil, non seulement de Nocé mais encore des communes voisines, on voit assez fréquemment revenir ce mot d'obstetrice désignant des accoucheuses; cependant, il y a tout lieu de supposer que cette dénomination devait spécialement s'appliquer aux matrones délivrant des filles-mères, puisqu'on ne le retrouve que dans ce cas tout particulier.

Quant aux « praticiens », c'est encore à partir du XVIIe siècle qu'on en retrouve trace à Nocé.

Juchés sur leurs grands bidets aux jarrets secs on les voyait déambuler par les mauvais chemins encaissés entre de hautes haies touffues, allant de la chaumière au manoir féodal et de la boutique de l'artisan au cabinet du notaire. Ils étaient aimés et respectés parce qu'ils portaient

(1) *L'art de se traiter et guérir soi-même. — Ibid.* préface XX.
(2) Registres paroissiaux de Nocé : archives de la mairie.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

souliers à boucles d'argent, et on les craignait un peu, eux qui semblaient connaître tant de secrets et dont le plus fort de la science était basé sur le mystérieux.

Le 10 octobre 1655, maître François Hubin l'aîné « pratissien » était témoin du bail d'une ferme au Buisson, ladite ferme louée par Mre Florimond de Barville, chevalier seigneur de Nocé, comme tuteur des enfants de feu Mre Michel de l'Espinette à Noël Brière, marchand (1).

Le même François Hubin se retrouve trois ans plus tard témoin à la constitution d'une rente héritable de huit livres tournois, faite par Gilles Dourdoigne à Mre Jacques de Tascher, seigneur de l'Ormarin — 11 septembre 1658 (2). — Il avait également signé, au commencement de la même année — 10 février — l'acte de don mutuel fait entre M. de Syresme et dame Marie de Barville, son épouse (3).

De 1682 à 1693 Mtre Pierre Chemineau exerça à Nocé comme praticien. Très souvent l'on retrouve sa signature dans divers actes du notaire Gautier et cela n'a rien de surprenant puisqu'il en était le gendre ayant épousé demoiselle Anne Gautier, sa fille (4).

En 1684, Mtre Chemineau fut le procureur général de Mre Pierre-Philippe Turpin de l'Ormarin, qui plaidait à cette époque contre les habitants de la communauté de Nocé (5). Les registres paroissiaux relatent la naissance de quatre demoiselles Chemineau : Anne, Prudence, Marie et Françoise.

Un autre praticien, Michel Duteil, exerça en 1723. Il habitait le bourg même de Nocé, ainsi qu'il est dit dans une reconnaissance de dix livres de rentes par Mre Louis Le Cousturier de Sainte-Jame au couvent de Notre-Dame-d'Arcisse, près de Nogent-le-Rotrou (6).

Vers 1732 vint s'installer à Nocé Michel Vacher (7) qui

(1) Registres paroissiaux de Nocé ; archives de la mairie.
(2) Actes devant Gautier, notaire à Nocé ; archives du notariat.
(3) *Ibid.*
(4) Registres paroissiaux de Nocé ; archives de la mairie.
(5) Acte devant Gautier, notaire susdit ; archives du notariat.
(6) *Ibid.*
(7) Registres paroissiaux de Nocé ; archives de la mairie.

dut être un personnage assez considérable pour le pays, à en juger par les documents qui sont nombreux portant sa signature. On le retrouve partout, aussi bien chez le notaire que chez le seigneur, le curé ou autre. Florimond Charron, le notaire d'alors, l'employait presque journellement comme témoin ou arbitre.

Il est témoin du bail du moulin du Blanchard par André-Magdeleine de Barville à René Gentil (1); il est témoin en 1737 d'une reconnaissance de dix-huit livres et deux poulets de rente à Mre Pierre de Barville de Courboyer (2) ; il est encore témoin le 27 août de la même année du bail de La Fresnaye, appartenant au même seigneur de Courboyer (3), etc....

Il quitta probablement Nocé vers 1738 ou 1739, car à partir de cette dernière date la médecine est exercée à Nocé par Jean Esnault, qui demeurait au bourg. Il fut l'ami et le contemporain de Mtre Paul Vallée, aussi praticien, qui exerçait à Préaux et qui fut témoin en 1740 de la visite de la nef et de la tour de l'église de Nocé (4).

En 1759, les registres paroissiaux nous font connaître Mtre Charles-François Jumeau, praticien, mais rien n'indique qu'il fut de Nocé ou simplement de passage dans la localité. Cependant trente et quelques années plus tard l'on retrouve à Nocé un certain citoyen Jumeau qui faisait partie de l'administration municipale de Nocé : peut-être était-ce le fils de l'honorable praticien ?

Si nous laissons maintenant de côté nos praticiens pour faire connaissance avec les chirurgiens diplômés qui ont exercé à Nocé, nous verrons que huit de ceux-ci ont donné leurs soins aux Nocéens entre 1655 et 1789.

Maître Florimond Couillin « cirurgien », est témoin dans un contrat d'acquet — 25 octobre 1655 — fait par damoiselle Marie de Barville, de deux corps de logis au bourg de Nocé « sur le chemin de la Vieille-Croix (5) ». Il s'était installé à Nocé pour remplacer probablement

(1) 30 janvier 1732 ; archives du notariat.
(2) Actes devant Gautier ; archives du notariat.
(3) *Ibid.*
(4) Original papier ; collection G. Gouget.
(5) 25 octobre 1655, acte devant Gautier, notaire ; archives du notariat.

comme chirurgien maître Philippe Ménard qui fut inhumé dans l'église le 4 juin 1659 (1).

En 1661 (2), maître Marin Brière « maître chirurgien » et sieur de la Drugeonnière, demeurait au bourg de Nocé ; toutefois il est permis de douter qu'il exerçât réellement. Ce qu'il y a de certain c'est qu'à cette époque, Mtre Couillin était en vogue.

Il prodigua d'ailleurs ses soins assez longtemps aux Nocéens pour avoir gagné leur estime, puisqu'on le retrouve encore en 1671. Il fut témoin de la vente de la terre de la Ribaudrie à Mre André de Barville par le jeune Florimond de l'Espinette du Mosny : lequel pour cette circonstance avait élu domicile dans la maison dudit chirurgien au bourg de Nocé (3).

En 1676 apparaît à Nocé le sieur Jean Soyer « maître cirurgien », comme témoin de l'acquêt de cinquante livres de rente héritalle annuelle et perpétuelle, par M. de Syresmes sur Mre Jean Malard de Falandre (4).

Le 10 janvier de cette même année il signa le contrat de mariage de Mre Tanneguy de Juliotte, seigneur de Réveillon avec dame Anne-Marie de Barville, veuve de Mre Jean de Syresmes, décédé en 1671, âgé de 70 ans et inhumé au chœur de l'église de Nocé (5).

Ce fut lui que Mtre Chemineau remplaça pour être remplacé à son tour par François Chéreau, maître chirurgien, demeurant au bourg, lequel, le 14 mars 1703, fut témoin de la vente de la terre et seigneurie de l'Ormarin, par Mre Turpin du Plessis à Mre André de Barville de Nocé (6).

Cependant à cette époque maître Chéreau habitait Nocé, depuis quelque temps déjà, puisqu'il fut en 1691, parrain de Renée Lesage (7).

En 1720, les registres paroissiaux nous font connaître Louis Darrac, chirurgien, lequel, le 2 décembre, faisait

(1) Registres paroissiaux de Nocé ; archives de la mairie.
(2) Acte devant Gautier ; archives du notariat de Nocé.
(3) *Ibid.*
(4) Archives du notariat de Nocé.
(5) *Ibid.*
(6) Acte devant Gautier, notaire. Expédition, collection G. Gouget.
(7) Registres paroissiaux de Nocé ; archives de la mairie.

baptiser une fille, Marguerite-Louise, née de lui et de Jeanne Legendre, son épouse (1).

Comme ses prédécesseurs, Louis Darrac a été souvent choisi comme témoin par le notaire d'alors maître Florimond Charron.

Les deux derniers médecins de Nocé, avant la Révolution, furent Jean Guiho et Richard Jafflu, tous deux chirurgiens, demeurant au bourg, mais pour lesquels la rareté des documents nous oblige à ne faire que de les signaler. Le premier fut témoin au bail du bordage de la Croix en 1781, par M. de Mésenge à Gilles Charron (2); le second fut parrain le 30 mars 1787 de Charles-Eugène de Phillemain, fils de M. de Culfroid, en Nocé (3).

Et maintenant, la liste est close ; peut-être y a-t-il des omissions? C'est possible : c'est même à peu près certain. Je laisse à d'autres chercheurs le soin et le plaisir de nouvelles découvertes, heureux encore si j'ai pu contribuer à faire revivre et à fixer, à grands traits, ces quelques personnages de l'histoire Nocéenne.

GEORGES GOUGET.

(1) Mlle Louise Darrac fut inhumée à Nocé le 20 janvier 1722 ; registres paroissiaux de Nocé.
(2) Copie — papier bon état — collection G. Gouget.
(3) Registres paroissiaux ; archives de la mairie.